

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 753

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Oui à la Vie» grâce à Schiller

Je vous disais donc que j'étais bien content d'avoir versé mon obole à l'initiative *Oui à la Vie*...

A dire vrai, je me suis un peu vanté, un peu paré des plumes du paon...

Voici!

En 1978, la Fondation Schiller m'ayant fait l'honneur d'acheter à mon éditeur un certain nombre d'exemplaires d'un livre que j'avais écrit, *Portraits sans réserves*, je me suis intéressé à cette honorable institution, et dans l'intention de «renvoyer l'ascenseur», comme on dit, j'ai adhéré. Il y avait deux possibilités: payer une cotisation de Fr. 30.—, qui me donnait droit au rapport annuel, ainsi qu'au livre choisi par la Fondation. Payer cent francs, ce qui me donnait droit au même rapport annuel, et aux *trois livres* (allemand, français, italien ou romanche) choisis par la Fondation. J'ai opté pour cette seconde solution: de toute manière, je reçois ou me procure la plupart des livres (romans, recueils de poèmes, etc.) parus en Suisse romande.

Fort bien.

Cette année 1984, j'ai donc reçu mes trois livres, et quant au livre de la Suisse italienne, il s'agissait cette année d'une œuvre de Fernando Grignola — en dialecte tessinois!

Lisant l'italien, mais non sans peine, je me suis dit que le dialecte tessinois était pour moi sans espoir et que j'allais donc offrir la plaquette — *La Mamm granda da Tücc* — à quelqu'un susceptible d'y trouver plaisir.

Auparavant, j'ai un peu feuilleté — et découvert, page 5, que le bénéfice net de la vente du livre irait à l'Association *Oui à la Vie*! Me voici donc contribuant à financer ce mouvement, je dirais même: deux fois — et vous peut-être aussi...

Car enfin, les fonds de la Fondation Schiller proviennent donc de ma cotisation, et par ailleurs d'un capital de fondation, géré par un conseil de

surveillance, sous l'égide de la Confédération. C'est ainsi que le capital a augmenté en 1982 de Fr. 50 000.—, grâce à une contribution de la Confédération provenant du bénéfice de frappe de la pièce de cinq francs qui a été émise en 1980 à l'effigie de Hodler. Je disais: *Peut-être vous aussi...* Non: *très certainement!*

J'ai quant à moi le plus parfait respect pour l'Association *Oui à la Vie*, quoique me trouvant plutôt sur l'autre rive! Cependant, je ne puis m'empêcher d'imaginer ce qui se passerait, si la Fondation Schiller distinguait un livre qui militerait explicitement... disons: pour la décriminalisation de l'avortement... ou contre la vivisection... ou pour la protection de l'environnement! Vous imaginez les articles dans le *Nouvelliste valaisan* ou même dans la *NZZ* ou le *Journal de Genève*? Qu'en pensez-vous?

Pour les amateurs, la reproduction de la dédicace (p. 5) du livre de Fernando Grignola, distingué par la Fondation Schiller:

*Il ricavo netto della vendita di quest'opera
di Fernando Grignola va a favore della
Associazione SÌ ALLA VITA,
Sezione della Svizzera Italiana
(C.p. 10, 6903 Lugano),
che lo impiegherà per favorire il raggiungimento
degli scopi sociali, che sono:

far rispettare la vita umana
fin dal momento del concepimento;

studiare e promuovere i mezzi idonei
allo sviluppo di questa vita;

aiutare le madri e famiglie in difficoltà a causa
di una gravidanza o della nascita di un bambino.*

* * *

A propos de macrocéphales, ou de microcéphales, ou d'hydrocéphales: donc les sapeurs-pompiers de Corbeyrier, pour renflouer leur caisse (???), ont eu

l'idée d'organiser des combats de catch entre filles aux seins nus! Et donc la police a interdit le spectacle. Et donc le journaliste de *24 Heures* (qui se distingue beaucoup, ces temps), qui ne semble pas avoir beaucoup lu Simone de Beauvoir ou Elisabeth Badinter ou Gisèle Halimi, accuse la police (d'Aigle) d'avoir «joué les pudiques» et parle des «vieux règlements puritains» toujours «de rigueur» et qui méconnaîtraient que bien des piscines vaudoises ne considèrent plus les seins nus comme un outrage aux bonnes mœurs...

On sent bien que, devant un tel degré de confusion mentale, le commentateur se sent désarmé. Je me contenterai donc de suggérer aux sapeurs-pompiers de Corbeyrier, au cas où leur caisse persisterait à faire eau, d'organiser la prochaine fois des rencontres entre hommes entièrement nus — avec interdiction toutefois de s'empoigner par le zizi! — ouvertes aux journalistes *24 Heures*!

J. C.

EN BREF

Les électeurs de la Ville fédérale éliront leurs autorités le 2 décembre. L'enveloppe qui contient aussi bien la documentation officielle que la propagande pour les partis participant à l'envoi commun, pesait près de 400 grammes. Les facteurs ont ainsi dû distribuer 40 tonnes supplémentaires de courrier.

* * *

Au début des années 70, les impôts dans la ville de Zurich étaient sensiblement inférieurs à ceux des autres communes zurichoises. C'est maintenant le contraire. Destin des villes de supporter des charges communautaires dont profitent les banlieusards?

* * *

On a frôlé le drame dans DP 752: disparition du «Zorro des entreprises», Hayek, entre la première et la deuxième page. «Suite et fin au verso», l'indication était trompeuse. Les lecteurs persévérants ont retrouvé le fil de l'histoire en page 6. Avec toutes nos excuses pour ce jeu de pistes involontaire.